

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : CHAMPAGNOLE 39300



NOM et PRENOM : BENOIT André
NE(E) LE : 23/11/33
LIEU DE NAISSANCE : LONS LE SAUNIER 39000
PROFESSION :

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
CAPORAL CHEF	B.A.P.A.F.N.	PHILIPPEVILLE Hôpital	11/11/56	ACCIDENT	CHAPAGNOLE



Mort d'un militaire en Algérie. —

Dimanche soir 11 novembre, M. A. Socié, maire de Champagnole, recevait la triste nouvelle du décès d'un jeune de Champagnole, André Benoit, ancien rugbymen, né le 23 novembre 1933, à Lons-le-Saunier, et qui était maintenu sous les drapeaux à la suite de son service militaire.

Les parents de ce malheureux jeune homme, tué accidentellement dans un accident de la circulation, sont actuellement domiciliés vieille route d'Ardon.

A la famille, nos sincères condoléances.



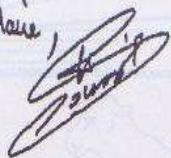
TRANSCRIPTION DE DECES

COPIE INTEGRALE

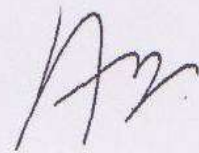
N° 000069 / 1963 André Auguste René BENOIT

N° 69 Transcription
B E N O I T
André Auguste René.

*"Mort pour la France", Décret du Ministère
des Anciens Combattants en date du vingt six
septembre mil neuf cent soixante trois - Décision n° 450.
le trois octobre mil neuf cent soixante trois -
Pour le Maire*



Département de Constantine
(Algérie) Mairie de PHILIPPEVILLE -
Le onze novembre mil neuf cent
cinquante six, à zéro heure trente est
décédé à l'Hôpital Régional BENOIT
André Auguste René, âgé de vingt deux
ans, né à LONS-le-SAUNIER (Jura) le
vingt trois novembre mil neuf cent
trente trois, Caporal Chef à la B.A.P.A
F.N. N° Matricule 53.3998, fils de René
et de BOULET Paula Marie Jeanne son
épouse - Célibataire, domicilié
à CHAMPAGNOLE et en garnison à Jeanne d
Arc - Camp Péhau. Dressé le quatorze
Novembre mil neuf cent cinquante six,
à huit heures sur la déclaration de
CHERVIER René, âgé de trente un ans,
vaguemestre, domicilié à PHILIPPEVILLE
qui, lecture faite a signé avec Nous,
Robert MANDINE, Conseiller Municipal
de Philippeville, Officier de l'Etat-
civil par délégation - Suivent les
signatures - Transcrit le sept août mil
neuf cent soixante trois, par Nous,
André SOCIE, Chevalier de la Légion
d'Honneur, Croix de Guerre, Maire de
CHAMPAGNOLE.-----



Champagnole,
le 3 mars 2010,
Pour copie certifiée conforme,
Pour l'Officier d'Etat Civil et par délégation,


Agent territorial délégué

C. VAUBOURG

PRÉFECTURE DU JURA

Lons-le-Saunier, le 12 Novembre 1956.

CABINET DU PRÉFET

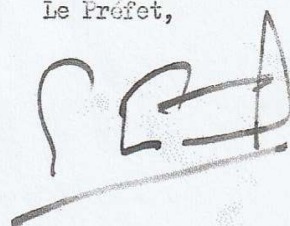
Cab. BL.MC

Monsieur le Conseiller Général,

Je vous envoie ci-joint copie du télégramme annonçant malheureusement le décès du Caporal Chef BENOIT André, Auguste, dont le père habite à CHAMPAGNOLE, rue du Général Leclerc.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,



Monsieur SOCIE
Conseiller Général
Maire de CHAMPAGNOLE



(JURA)

TÉL. 37

AS/hs

Champagnole, le 16 Novembre 1956.

Monsieur André SOCIE
Conseiller Général
Maire de CHAMPAGNOLE,

à Madame et Monsieur BENOIT René
Lotissement des C.F.V.
Vieille route d'Ardon
E.V.

Chère Madame et Cher Monsieur,

Je vous renouvelle l'expression de ma plus
entière sympathie à la suite du grand malheur qui
vient de vous frapper.

Vous voudrez bien trouver ci-jointe la copie du
télégramme officiel que Monsieur le Préfet du Jura
vient de me faire parvenir. Le texte remis à votre fi-
aîné le 11 au soir n'était que la copie du texte tra-
mis téléphoniquement.

Malheureusement, le texte officiel ci-joint ne
fait que confirmer la triste réalité. J'espère que vous
recevrez très prochainement la lettre du Chef de corps
annoncée par le télégramme et que cette lettre vous
donnera au moins quelques détails plus précis. Je
vous confirme également que je ferai tout mon possible
pour faire ramener rapidement la dépouille de votre
malheureux garçon.

Avec l'expression renouvelée de mes sentiments
les plus attristés, je vous prie de croire, Chère Ma-
dame et Cher Monsieur, en toute ma sympathie.

LE CONSEILLER GENERAL - MAIRE,



(JURA)

AS
André SOCIE.

**MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 12 FEVR 1957

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MÉDICAUX

Sous-Direction des Statuts
Combattants et de Victimes
de Guerre

4^e BUREAU
Restitution des Corps
139, Rue de Bercy
PARIS XII^e

NOTA. — Les réponses doivent, outre
le numéro d'ordre, rappeler les indications
du timbre ci-dessus.

YD/MB - N° 59 805 R 2.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
demande établie en vue d'obtenir la restitution, aux
frais de l'Etat, du corps de votre fils, le Caporal-Chef
BENOIT André, décédé le 11 Novembre 1956 et reposant à
PHILIPPEVILLE (Constantine) a reçu le n° 1.449 A. Elle
sera satisfaite dans le cadre d'un plan d'opérations et
compte-tenu de la réglementation sanitaire.

Sans autre démarche de votre part, vous serez
avisé du rapatriement dès l'arrivée du corps au port de
débarquement et, un second avis vous sera ensuite adressé
quelques jours avant la remise de la dépouille mortelle,
afin de vous permettre de prendre toutes dispositions
utiles pour les obsèques.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

Monsieur BENOIT René
Vieille route d'Ardour
- CHAMPAGNOLE -
(Jura)

LE CHEF DU 4^e BUREAU
- RESTITUTION DES CORPS -


REPUBLIQUE FRANÇAISE

M.D

MINISTÈRE DES ARMÉES

DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS

Sous-Direction des Bulletins Officiels
des Impressions et de l'Etat-Civil

7ème BUREAU
ETAT-CIVIL

N° 412954 / MA/DPC/7

PARIS, le 11 OCT 1963

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite d'un nouvel examen, la mention "MORT POUR LA FRANCE" a été accordée au Caporal-Chef B E N O I T André Auguste René, de la Base Aéroportée d'Afrique du Nord, décédé le 11 Novembre 1956 en ALGERIE, suivant décision N° 7 5 1 MA/DPC/7 du 26 SEPT. 1963 dont ci-joint copie.

Des instructions sont données à M. le Maire de CHAMPAGNOLE (Jura), en vue de l'inscription de cette mention en marge de la transcription de l'acte de décès.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur B E N O I T René

route d'Ardon
à
CHAMPAGNOLE
(Jura)

Pour le Ministre et par délégation
P. le Directeur des Personnels Civils
le Sous-Directeur
le Chef du Bureau de l'Etat-Civil

Signé : THOMAS

André Benoit : L'accident, dans sa tragique banalité



André Benoit était né en 1933 à Sellières. Son père, employé aux Fours à Chaux était originaire de Nozeroy. Avant son incorporation, André fut un excellent élément du quinze de l'ASC. Il fut appelé au mois de juin 1954. Évidemment pour cette classe 53, le service « normal » fut déjà synonyme d'Algérie. Puis, à l'issue de celui ci, André Benoit, comme ses camarades, fut maintenu sous les drapeaux. En cette fin d'année 56, son unité, le 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes était stationné au camp de Péhau, près de Phillipeville. Le 11 novembre, le caporal chef Benoit devait prendre place dans un camion qui assurait le ravitaillement. Le chauffeur ne l'apercevant plus dans ses rétroviseurs, commença un mouvement de recul. Hélas, le Champagnolais surpris, fut happé par le lourd véhicule qui lui passa, littéralement, dessus. Victime d'une hémorragie interne, il décéda peu de temps après, à l'hôpital de Phillipeville. Il avait signifié par courrier à ses parents peu de temps avant cet accident, son intention de « rempiler » pour un an.

Emouvantes funérailles de 2 jeunes champagnolais

Samedi ont été célébrées les obsèques de deux jeunes Champagnolais tués en Algérie, soit :

Le caporal-chef André Benoit, de la base aéroportée d'Afrique du Nord, de la classe 54/2 A, tué le 11 novembre 1956, et dont le corps ramené le vendredi 6 juillet dernier avait été déposé au caveau provisoire du cimetière communal.

— Le soldat Virgile De Filippi, du 35^e Régiment d'Infanterie, de la classe 1956, tué le 3 avril 1957, à El-Arouch, dans la région de Constantine, le corps de ce soldat a été ramené mercredi dernier et déposé également au cimetière.

Les corps ont été ramenés samedi, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville salle du premier étage, transformée en chapelle ardente, où un nombreux public tint à leur rendre honneur. Derrière les cercueils, avaient été placés tous les drapeaux des sociétés locales et une multitude de gerbes et de couronnes qui furent déposées dès le début de l'après-midi. Une garde d'honneur fut effectuée par les membres des associations d'Anciens Combattants, Mutilés de guerre et Anciens Prisonniers de guerre de Champagnole.

La cérémonie d'inhumation dé-

nir et soutiennent l'essor de notre belle société. Et de ce gr vient encore de disparaître un visage souriant et franc, un camarade serviable et dévoué.

A son père si cruellement éprouvé, à toute sa famille, j'exprime au nom de tous les musiciens, mes douloureux sentiments de sympathie. Je m'incline également devant le corps du caporal-chef André Benoit et adresse à ses malheureux parents, ainsi qu'à tous les siens, mes plus vives condoléances. Il est déjà profondément triste que des enfants pleurent leurs parents, mais lorsque se trouve renversé, nulle parole humaine ne saurait apporter de consolation.

Vous que nous pleurons aujourd'hui, chers enfants de notre Jura, vous allez désormais reposer dans le cimetière de votre petite ville, bercés par les bruits qui vous furent familiers.

Soyez assurés que votre sacrifice ne restera pas vain et que votre souvenir saura inspirer les vivants.

Puis M. A. Socié, conseiller général, maire de Champagnole, prononça l'allocution suivante :

NOTRE DOULEUR

me et de sérieux que l'adolescence ne fit qu'accentuer.

Elève studieux et appliqué dans les classes primaires du groupe de l'Hôtel de Ville, il entra au Collège après avoir subi sans difficultés les épreuves de l'accès en classe de sixième.

Mais la maladie de sa maman devait l'obliger à interrompre ses études en 1951. Très attaché à son foyer et plein de prévenances pour ses parents, Virgile savait d'une façon d'ailleurs très touchante, remplacer sa malheureuse mère qui succomba à la maladie en 1953.

Ouvrier aux Etablissements Léon Carrez, puis à la scierie Pasteur, il était tout particulièrement apprécié aussi bien par ses employeurs que par ses compagnons d'atelier. Discret, serviable, très sérieux et très affectueux, Virgile de Filippi était l'orgueil de son père resté seul. Clarinettiste de talent, il jouissait au sein de l'Harmonie municipale de l'estime et de l'amitié qui vient de rappeler M. Contet.

Le 5 septembre 1956, Virgile était appelé à son service armé avec toute sa classe et il était affecté au 35^e R. I., dès janvier 1957, il partit

La cérémonie d'inhumation débuta à 15 heures. Les cercueils furent transportés près de l'église pour la cérémonie religieuse qui fut célébrée en plein air par M. le chanoine Lamy, curé doyen de Champagnole.

Après l'absoute, le cortège se reforma pour gagner le cimetière communal. En tête venait une délégation des différentes écoles de la ville, puis l'Harmonie municipale jouant une marche funèbre.

Le fourgon mortuaire, drapé de tricolore qui disparaissait sous les fleurs, était encadré par un détachement du 1^{er} R. T. M. de Lons-le-Saunier, ainsi qu'une délégation de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Champagnole.

Derrière les familles en deuil, et éplorées, venaient : les drapeaux des sociétés, les personnalités officielles parmi lesquelles nous notions M. G. Cathal, préfet du Jura; M. A. Socié, conseiller général maire de Champagnole; MM. Cretin et Raley, adjoints au maire; le capitaine d'Agon, du 1^{er} R. T. M., représentant le colonel commandant la subdivision militaire de Besançon, le sous-lieutenant Farkas, du 1^{er} R.T.M.; les conseillers municipaux; les délégations des associations d'Anciens Combattants, Mutilés de Guerre, Médailleurs militaires, Prisonniers de Guerre, etc., et une foule imposante évaluée à plusieurs milliers de personnes.

Au cimetière, trois discours furent prononcés. Tout d'abord par M. Maurice Conzet, président de l'Harmonie Municipale :

QUELQUES SEMAINES SEULEMENT

Quelques semaines seulement nous séparent des obsèques de nos deux jeunes compatriotes Jean Simonet et Louis Jacques, et nous voici à nouveau rassemblés autour de deux cercueils drapés de tricolore : ceux de deux autres Champagnolais, frappés en pleine jeunesse, loin de leur famille, loin de leur sol natal, en terre algérienne.

L'un d'eux, Virgile De Filippi, tombé le 3 avril 1957, à El-Arouch était comme Jean Simonet, membre de l'Harmonie Municipale. Il faisait aussi partie du pupitre des clarinettes, parmi cette nombreuse et solide phalange de jeunes qui assurent l'ave-

NOTRE DOULEUR ET NOTRE ACCABLEMENT...

Au nom du Conseil municipal, au nom de l'Association cantonale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre qui m'en a donné mandat, au nom surtout de toute la population, je dois à nouveau apporter le suprême hommage à André Benoit et à Virgile De Filippi qu'un sort cruel a choisi parmi les meilleurs d'entre nous.

Notre douleur et notre accablement sont d'autant plus lourds que, M. le Président de l'Harmonie municipale vient de le rappeler, une même cérémonie nous rassemblait dans la même tristesse, dans le même recueillement il y a quelques semaines à peine.

En vérité, la jeunesse de Champagnole a été frappée d'une façon particulièrement sévère depuis 1945 et chacun suit désormais avec angoisse, l'évolution d'une situation dont la gravité n'échappe à personne.

Le caporal-chef André Benoit, né le 23 novembre 1933 jouissait parmi nous d'une popularité que justifiaient amplement ses qualités physiques et morales.

Arrivé à Champagnole, en 1947 avec sa famille, il a travaillé pendant deux ans, aux établissements Bazinet, puis de 1950 à 1954 aux Aciéries de Champagnole. Il a laissé partout le souvenir d'un garçon courageux et honnête, toujours prêt pour les tâches les plus ingrates et les plus pénibles. Aîné de dix enfants, il faisait la légitime fierté de sa maman et de son papa, de ses frères et sœurs, qui trouvaient en lui un secours précoce et plein de promesses. André Benoit faisait également partie de l'Association Sportive Champagnolaise (section rugby et section cycliste) où sa puissance physique alliée à un esprit sportif et une loyauté dignes d'être montrés en exemple étaient unanimement appréciées.

Hélas! ce magnifique athlète, véritable force de la nature, devait être victime d'un accident stupide, le 11 novembre 1956, à Alger, alors que, maintenu sous les drapeaux à la base aéroportée de Philippeville, il terminait son 33^e mois de service militaire.

Virgile De Filippi est né à Champagnole, le 8 avril 1936, et dès ses premières années, il révéla des qualités de gentillesse, de cal-

1957, il partait pour l'Algérie et devait tomber dans la terrible et sournoise embuscade d'El-Arouch près de Philippeville, le 3 avril dernier, avec six autres soldats du Jura.

Mort pour la France, Virgile De Filippi est titulaire de la Croix de guerre avec palme, de la médaille militaire et de la médaille commémorative d'Afrique du Nord (Algérie).

Je dois également signaler que la famille Mastarlerz alliée à la famille De Filippi a déjà payé elle-même à la France, un douloureux tribut par ses deux fils blessés en Indochine et en Algérie.

M. le Préfet du Jura qui a bien voulu venir se joindre à nous et dont la présence tend sans doute à marquer l'importance des pertes subies par la Ville de Champagnole dégagera dans quelques instants le sens et la portée que le gouvernement de la République attache aux sacrifices de nos jeunes compatriotes.

Devant cette mère douloureuse, devant ces deux pères, ces frères et ces sœurs accablés par le chagrin, je m'incline avec une émotion particulièrement déférente et j'exprime mes sentiments de profonde et totale sympathie.

A toi, André Benoit dont nous revoyons encore la puissante silhouette;

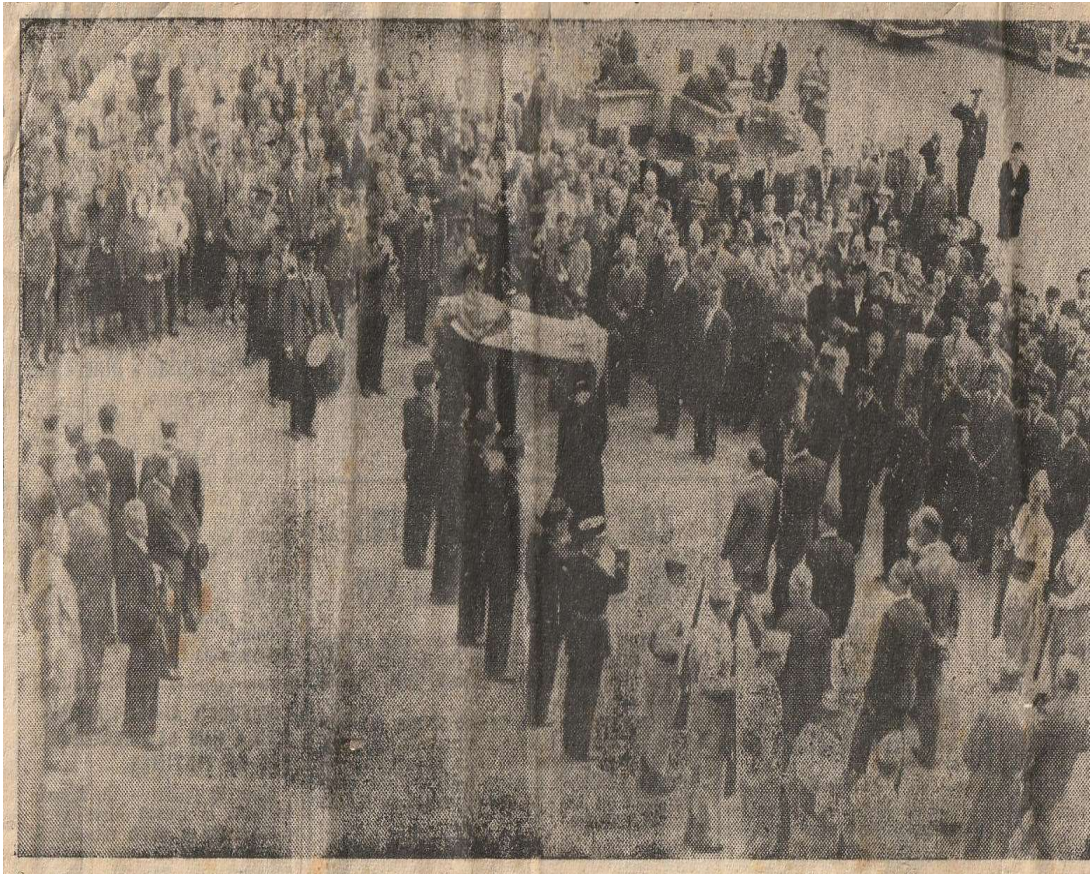
A toi, Virgile De Filippi dont le visage ouvert et attirant est encore dans nos regards, j'adresse le dernier adieu.

Votre disparition vous arrache à notre horizon sensible, mais vous resterez présents dans notre affection et dans nos mémoires fidèles.

M. Socié s'inclina avec déférence devant les deux familles en deuil à qui il présenta ses sentiments de totale sympathie, puis après avoir adressé un dernier adieu aux deux disparus, il rappela les vers que chantait douloureusement le poète :

Elle a cette divine et chaste
[fonction
De composer là-haut l'unique
[nation
A la fois dernière et première
De promener l'essor dans le
[rayonnement
Et de faire planer, ivre de
[firmament
La liberté dans la lumière.

LA JEUNESSE
DOIT COMBATTRE



M. Georges Cathal, préfet du Jura, prit ensuite la parole et déclara :

En moins d'un mois, la population champagnolaïse est à nouveau en deuil, quatre de ses meilleurs fils sont tombés au Champ d'honneur.

Après le président de l'Harmonie municipale, après M. A. Socié, conseiller général, maire de Champagnole, il m'appartient de m'incliner au nom du gouvernement de la République devant la mémoire de ces héros.

La France, après ces guerres meurtrières, pouvait espérer la Paix et aurait pu penser que règnerait enfin entre les hommes de bonne volonté, l'accord le plus parfait.

Hélas! la jeunesse doit combattre pour défendre notre esprit de civilisation et de paix et rétablir la concorde entre les deux communautés franco-musulmanes.

Je remercie M. Socié et la population champagnolaïse qui clame son patriotisme et sa confiance dans les destinées de la Patrie.

Et, en terminant, M. Cathal souhaita que ces deux héros soient les dernières victimes de l'affreux drame nord-africain.

L'Harmonie municipale joua une dernière marche funèbre et la population, très lentement, s'inclina devant les dépouilles mortelles, rendant ainsi un ultime hommage à deux enfants de la cité champagnolaïse.